

*Commune de MONTMEYRAN*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**D190613-03**

L'an deux mille dix-neuf, le 13 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juin 2019

**Présents** : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Eveline DAVIN (procuration à Alain TERRAIL), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX, Lucette NURIT (procuration à Bernard BRUNET)

**Secrétaire de séance** : Xavier CHOVIN

**OBJET : Finances – Demande de fonds de concours**

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier le VI de l'article L.5216-5,  
Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Valence Romans sud Rhône Alpes en date du 7 avril 2016 approuvant le règlement des fonds de concours,  
Vu la demande d'annulation du fonds de concours concernant les ravalements de façades,

Considérant le projet de travaux de voirie

Considérant qu'il est financé et qu'il reste à la charge de la commune 52, 82 % du coût d'opération financés sur son budget général

Considérant le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>		
<i>Nature</i>	<i>Montant (HT)</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant</i>	<i>Taux</i>
Travaux de voirie	91 145, 10	Fonds de concours	43 000 €	47, 18%
		Reste à charge communal	48 145, 10 €	52, 82%
<b>Totaux</b>	<b>91 145, 10 €</b>		<b>91 145, 10 €</b>	

Considérant qu'à titre prévisionnel l'opération à financer débutera au mois de septembre 2019 pour s'achever au mois de décembre 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de :

- ✓ solliciter un fonds de concours pour un montant de 43 000 euros
- ✓ d'autoriser le maire à signer l'ensemble des actes nécessaires pour solliciter et percevoir le-dit fonds de concours

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	16
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 14 juin 2019

Le maire

